Communiqué - Les jeunes ne sont pas de la main-d'œuvre employable et jetable !

mardi 19 mai 2026, par Bariaud

la cgt FERC

Communiqué de presse

Les jeunes ne sont pas de la main-d'œuvre employable et jetable !

Mercredi 13 mai, un apprenti de 18 ans est décédé. Alors que la liste des jeunes mort·es en formation s'allonge, le gouvernement, au lieu de prendre les mesures urgentes pour les protéger, s'entête à les envoyer toujours plus en entreprise. En effet, le 7 mai ce n'est pas moins de cinq ministres qui ont présenté le plan « *Emploi futur - Plan d'accélération pour l'emploi des jeunes* » dont la boussole est de répondre aux besoins immédiats en main d'œuvre en envoyant toujours plus les jeunes en entreprise.

Si les ministres reconnaissent la surexposition aux risques professionnels, ils et elles en nient les causes. Pourtant, la surreprésentation des jeunes dans les accidents du travail est liée aux mauvaises conditions de travail et d'encadrement. Or, dans ce plan, les mesures de protection proposées sont minimalistes et les employeur·ses dédouané·es de toute responsabilité. Pire, ce sont les victimes qui sont « *coupables* » du fait de « *leur* manque d'expérience » et de formation. La FERC-CGT revendique des mesures immédiates et réelles pour garantir la santé et la sécurité des jeunes.

Ce plan, sans surprise, repose sur la logique adéquationniste car les formations doivent être « *alignées sur les besoins du marché de l'emploi* ». Ainsi, la réforme du lycée professionnel est mise en valeur, alors qu'elle en casse la vision émancipatrice en n'en faisant qu'un outil d'insertion professionnelle. Les dispositifs « AvenirPro » et « AvenirPro+ » sont développés et transposés dans le supérieur, avec la création d'« AvenirPro Sup ». Sous couvert de l'obligation de formation des 16-18 ans, le gouvernement continue d'accepter les sorties du système scolaire en favorisant des « *formations courtes et professionnalisantes pour accélérer l'accès au marché du travail* ». Il est aussi prévu de rendre systématique l'expérience en entreprise dans les dispositifs d'accompagnement, comme le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)...

Alors qu'une étude récente montre que 25 % des lycéen·nes travaillent, ce facteur de décrochage scolaire reste totalement ignoré. Le plan « *emploi-futur* » veut même développer encore l'emploi étudiant qui « *trop souvent vécu comme une contrainte liée à la précarité, il peut et doit devenir une véritable opportunité* ». Le développement de l'apprentissage et du salariat étudiant s'explique en grande partie par la précarité financière. Dans l'immédiat, la FERC-CGT exige l'augmentation des bourses, l'élargissement des critères d'attribution et un renforcement du réseau des CROUS.

La mise en place d'un « *Passeport de compétences* » au détriment de la reconnaissance des qualifications s'ancre dans la volonté du gouvernement de fournir de la main d'œuvre bon marché pour répondre aux besoins des métiers dits en tension.

Toujours les mêmes recettes libérales en somme, alors que face aux enjeux écologiques, de relocalisation industrielle et aux besoins sociaux, il est, au contraire, nécessaire d'augmenter le niveau de qualification de la jeunesse. Il est temps d'investir dans l'Éducation et la protection des jeunes, tout en leur donnant les moyens financiers de se former et de s'émanciper !

Montreuil, le 19 mai 2026

Fédération de l'éducation, de la recherche et de la culture // 01-55-82-76-12 // ferc@cgt.fr

Mercredi 13 mai, un apprenti de 18 ans est décédé. Alors que la liste des jeunes mort•es en formation s'allonge, le gouvernement, au lieu de prendre les mesures urgentes pour les protéger, s'entête à les envoyer toujours plus en entreprise. En effet, le 7 mai ce n'est pas moins de cinq ministres qui ont présenté le plan « *Emploi futur - Plan d'accélération pour l'emploi des jeunes* » dont la boussole est de répondre aux besoins immédiats en main d'œuvre en envoyant toujours plus les jeunes en entreprise.

Si les ministres reconnaissent la surexposition aux risques professionnels, ils et elles en nient les causes. Pourtant, la surreprésentation des jeunes dans les accidents du travail est liée aux mauvaises conditions de travail et d'encadrement. Or, dans ce plan, les mesures de protection proposées sont minimalistes et les employeur·ses dédouané·es de toute responsabilité. Pire, ce sont les victimes qui sont « coupables » du fait de « leur manque d'expérience » et de formation. La FERC-CGT revendique des mesures immédiates et réelles pour garantir la santé et la sécurité des jeunes.

Ce plan, sans surprise, repose sur la logique adéquationniste car les formations doivent être « alignées sur les besoins du marché de l'emploi ». Ainsi, la réforme du lycée professionnel est mise en valeur, alors qu'elle en casse la vision émancipatrice en n'en faisant qu'un outil d'insertion professionnelle. Les dispositifs « AvenirPro » et « AvenirPro+ » sont développés et transposés dans le supérieur, avec la création d'« AvenirPro Sup ». Sous couvert de l'obligation de formation des 16-18 ans, le gouvernement continue d'accepter les sorties du système scolaire en favorisant des « formations courtes et professionnalisantes pour accélérer l'accès au marché du travail ». Il est aussi prévu de rendre systématique l'expérience en entreprise dans les dispositifs d'accompagnement, comme le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)…

Alors qu'une étude récente montre que 25 % des lycéen•nes travaillent, ce facteur de décrochage scolaire reste totalement ignoré. Le plan « emploi-futur » veut même développer encore l'emploi étudiant qui « trop souvent vécu comme une contrainte liée à la précarité, il peut et doit devenir une véritable opportunité ». Le développement de l'apprentissage et du salariat étudiant s'explique en grande partie par la précarité financière. Dans l'immédiat, la FERC-CGT exige l'augmentation des bourses, l'élargissement des critères d'attribution et un renforcement du réseau des CROUS.

La mise en place d'un « Passeport de compétences » au détriment de la reconnaissance des qualifications s'ancre dans la volonté du gouvernement de fournir de la main d'œuvre bon marché pour réponde aux besoins des métiers dits en tension.

Toujours les mêmes recettes libérales en somme, alors que face aux enjeux écologiques, de relocalisation industrielle et aux besoins sociaux, il est, au contraire, nécessaire d'augmenter le niveau de qualification de la jeunesse. Il est temps d'investir dans l'Éducation et la protection des jeunes, tout en leur donnant les moyens financiers de se former et de s'émanciper !

Montreuil, le 19 mai 2026